

Tout commença en 1982 par la traduction d'un conte japonais issu de la culture traditionnelle et réécrit par M. Tani : « Le grand-père Duhaut et le grand-père Dubas ». Ce fut le début d'une étude portant sur le dessin.

« ...Les enfants du Japon et de France sont les destinataires d'un même message, ici le conte. Comment l'ont-ils reçu ? Perçu ? Ont-ils vu les mêmes choses ? Comme certains échangent des lettres, eux échangent des dessins : couvrir un espace vierge de formes variées plus ou moins colorées, traductrices d'émotions les plus profondes. Ils parlent ici le même langage... »

Extrait de la dédicace ouvrant les deux expositions japonaises.

Les enfants étaient invités, après la première et seule écoute du conte, à dessiner la partie qu'ils avaient préférée. L'exercice consistait à fragmenter le discours linéaire en séquences, à en choisir une, à la dessiner et enfin à la restituer verbalement dans le contexte général de l'histoire. Tout se déroula parfaitement, aussi bien à Paris qu'à Tokyo. Le résultat fut parfois même surprenant, certaines compositions étonnèrent les visiteurs des expositions de Tokyo et de Fukuoka.

Et le projet prit une autre dimension. Nouvelle dimension venant des enfants. Très vite, la curiosité pour l'autre pays naissait. A Paris je promis d'envoyer aux enfants des lettres. Certaines classes me répondirent, exprimant ainsi le besoin de connaître. Ce qui me surprit le plus, ce furent les questions des enfants : elles étaient exactement de même nature en France qu'au Japon. Eduquer, ce n'est pas seulement transmettre un savoir mais c'est aussi apprendre en même temps que l'autre. L'autre, c'est celui qui est à côté de moi, visible, mais n'est-ce pas aussi celui que je ne vois pas ? Invisible et cependant il existe. Apprendre la simultanéité des vies. L'apprentissage de la coexistence pluri-culturelle peut se faire dès le plus jeune âge, par une reconnaissance des différences sans y adjoindre un système de valeur. Acceptation de ces différences donc, non plus à un niveau vertical mais latéral. J'espérais susciter la curiosité des enfants pour une autre culture, une autre façon de vivre, de parler, d'écrire. Cela a dépassé mes simples espérances. Les enfants ont cassé les barrières.

« L'erreur impardonnable serait de limiter l'inculcation des valeurs "humanistes" à l'âge de la lecture courante et du livre proprement dit. En effet les principaux préjugés et fléaux idéologiques (antiféminisme, racisme, bellicisme, passivité, mépris des droits de l'homme) sont déjà solidement ancrés dans la conscience et surtout dans l'inconscient de l'enfant au niveau des classes d'âge 0-3 ans et 3-6 ans, c'est-à-dire doit s'établir par un circuit oral, joué, imagé et

ÉCHOS
*de France
et du Japon :
quand
les enfants
écrivent
la même
histoire.*

mimé, le texte n'intervenant que pour consolider les acquisitions antérieures. »

Marc Soriano, Courrier Unesco, mars 1979

ECHOS

*« L'enfant
voulait
entre ses doigts
saisir
des gouttes
de rosée. »*

**Kobayashi Issa,
poète japonais
(1763-1827)**

*« En compagnie
des enfants »,
association 1901
regroupant
les activités
de Christine
Genotal,
Boîte postale 9,
14920 Mathieu,
France.*

Ce type d'échange n'était pas tout à fait nouveau pour moi. En 1980, à Chicago, je travaillais pour une agence américaine « Travellers'aid agency ». J'étais chargée d'aider les réfugiés du Sud-Est asiatique à s'adapter à leur nouvelle vie. Je prolongeais ainsi mon travail effectué lors de mon premier séjour en Asie. Mes pérégrinations dans les banlieues de Chicago m'amènèrent à rencontrer une autre minorité. Je réalisais ainsi un de mes rêves : ces personnages de cinéma devenaient une réalité. Je découvrais les Sioux et, en même temps, leurs problèmes, notamment celui de l'alcoolisme chez les enfants. J'allais des Hmongs aux Laotiens, des Khmers aux Sioux. Puis un jour, les membres de l'American Indian Center furent invités à déjeuner par la communauté asiatique. Et de rencontres en déjeuners, il fut décidé de poursuivre ces échanges et d'entreprendre des activités communes.

J'ai pris, pendant toutes ces années, un réel plaisir dans ces rencontres inter-ethniques. Les enfants ont jusqu'à présent beaucoup aimé mon « spectacle », comme m'a dit un enfant de trois ans ! Leurs intérêts, leurs discussions, leurs réactions sont autant de marques d'encouragement à poursuivre. Je tiens également à souligner l'accueil très chaleureux et l'efficacité des institutrices, instituteurs, directrices et inspectrices. Nous sommes tous concernés par l'avenir des rapports entre les peuples. Je cherche toujours de nouvelles activités et de nouveaux moyens qui me permettraient de suivre cette voie vers une meilleure compréhension inter-culturelle. J'ai toujours pensé que le conte offrait une excellente approche d'une autre culture. Il caractérise une certaine culture. Je souhaite donc pouvoir continuer à nourrir les imaginations enfantines de fabuleuses histoires, d'éveiller leurs esprits de découverte du monde. C'est dans cette intention que j'ai constitué une association de loi 1901 « en compagnie des enfants ».

Article 10 de la Déclaration des droits de l'enfant

« L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute autre forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables. »

Christine Genotal